

Les frères ennemis : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 32

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais à part l'article auquel je réponds, je n'ai reçu qu'une seule rectification, dont je parlerai en son lieu.

Il ne me reste qu'à m'incliner devant les savantes recherches et les judicieux conseils de M. Picard; mes articles n'eussent-ils eu d'autre mérite que d'avoir provoqué sa lettre sur les noms de familles, que je m'estimerais heureux de les avoir faits.

C'est à propos du nom de *De la Rottaz* que j'ai reçu une rectification. J'avais fait dériver ce nom de *la rotta* (le sillon), et voici à ce propos ce que dit mon correspondant :

« Vous donnez au nom de la famille de la *Rotta* » (francisé de *la Rottaz*) une origine qui n'est pas la bonne.

» Les de la *Rotta* sont originaires de Soglio, au canton des Grisons, et sont venus s'établir dans notre canton vers la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle et y ont possédé la seigneurie du Châtelard.

» Le nom signifie : de la roue (en italien), et, en effet, leurs armoiries sont : une roue d'argent en champ d'azur. »

Cette intéressante rectification prouve combien il est difficile de juger d'une manière absolue par analogie, car, cette fois-ci, j'avais toutes les apparences en ma faveur.

En patois, on appelle *la rotta*, le sillon tracé par la charrue ou par le fossoyeur, et, par extension, à un terrain raviné. Le nom cadastral en la *Rotta*, aux *Rottes*, se rencontre assez fréquemment. La famille *De la Rottaz*, qui habite Veytaux et qui, je crois, en est bourgeoise, aurait pu tirer son nom du nom de lieu : *En la Rottaz* qui existe dans cette localité.

Voici quelques noms tirés des noms d'arbres :

Oulevai, de *oulevai*, olivier.

Perey, de *pérai*, poirier.

Corniolay, de *corniolai*, cormier.

Delarze, de *larze*, du mélèze.

Cauderey, de *caudrai*, coudrier.

Chapallaz, de *sapalla* ou *tsapalla*, sapin.

Sauge, *Dessauges*, de *saudze*, saule.

Dufaux, *Dufey*, de *fau*, *fai*, fayard, hêtre.

Gauguier, *Gaudier*, de *gaudier*, noyer.

Boulaz, de *boula*, bouleau. Dans un précédent article, j'avais donné à tort à ce nom une signification tirée de la grosseur de la tête; la dernière me paraît plus exacte.

Croisier. Dans plusieurs endroits de la France, on donne ce nom au pommier sauvage. Chez nous, on nomme *crouaison* la pomme sauvage. La famille *Croisier* est d'origine française.

L. C.

(A suivre.)

Les frères ennemis.

III

Mais au dehors de la maison et au milieu du monde, ils vivaient dans la même inimitié, et personne ne s'imaginait qu'une étincelle d'affection fût encore en eux.

Cela durait depuis quatorze ans. Michel avait tant fait de commerce que l'argent provenant de la vente de ses deux

champs s'était à la fin fondu dans ses doigts, sans qu'il sût comment. Conrad, au contraire, avait acheté un nouveau champ d'un émigrant, et l'avait déjà presque tout payé. Michel ne s'employait plus guère alors qu'à aider les autres gens dans leurs marchés, et il espérait, par l'acquisition d'un nouveau champ, pouvoir se remettre à flot et reprendre le commerce pour son compte.

— Et il arriva un nouveau roi en Egypte. — Les gens du village purent, jusqu'à un certain point, s'appliquer ce verset du deuxième livre de Moïse, ch. 4, verset 8. Le vieux curé était mort. C'était un bon homme, mais il laissait aller les choses comme elles voulaient. Le nouveau curé qui était venu dans le village était un jeune homme plein de zèle, qui voulait tout mettre en ordre et qui y réussit pour bien des choses.

Un dimanche après vêpres, les gens du village étaient assis ensemble sur les bois de charpente qu'on employait à construire la nouvelle maison des pompes, près de la fontaine de la maison commune. Michel était assis parmi eux. Il était assis tout courbé, et s'amusait à mâchonner un brin de paille. En ce moment, Péter, le petit garçon de Jean Schacker, âgé de cinq ans, vint à passer. Quelqu'un dit à cet enfant : — Tiens, Péter, voilà des noix pour toi, si tu contrefais Conrad : comment fait-il, Conrad ? L'enfant fit signe que non, et voulait passer outre, car il était intelligent et craignait d'irriter Michel, mais on le retint, et on le contraignit à contrefaire le serrement du nœud et à tirer la langue, ce qui fit partir un éclat de rire que l'on entendit à travers la moitié du village. Quand le bambin voulut réclamer les noix, il se trouva que le prometteur n'en avait pas, et les éclats de rire recommencèrent de plus belle quand on vit Péter donner des coups de pieds à celui qui venait de le tromper.

Pendant ce temps-là, le nouveau pasteur était arrivé au bas de la petite colline qui est vers la maison commune. Il s'était arrêté et avait tout vu ce qui s'était passé. — A l'instant où l'enfant allait être battu pour ses exigences, le curé arriva et le leur arracha d'entre les mains. Tous les paysans se levèrent aussitôt et mirent bas leurs bonnets. Le curé pria le sacristain, qui avait su toute l'affaire, de l'accompagner, et, tout en cheminant, il se fit raconter comment les choses s'étaient passées. Il apprit alors l'inimitié des deux frères et tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici. Le samedi suivant, pendant que Conrad cassait des pierres au milieu du village, on vint l'inviter à se rendre chez le curé, le lendemain matin, après la messe. Il ouvrit de grands yeux étonnés, laissa tomber sa pipe, et pendant presque deux minutes la pierre resta intacte sous son pied, auquel une planche servait de semelle : il ne pouvait s'imaginer ce qu'il y avait à la cure, et il eût beaucoup mieux aimé y aller tout de suite.

Michel reçut l'invitation pendant qu'il cirait à un vieux cheval ses bottes des dimanches, c'est-à-dire qu'il lui nettoyait les pieds ; il sifflait alors l'air d'une chanson grivoise, mais il s'arrêta au milieu, présumant bien ce qui devait arriver le lendemain. Il était tout joyeux d'avoir à faire un contre-sermon des plus salés, et il murmura déjà à part lui deux ou trois passages.

Le dimanche matin, le curé prit pour texte de son sermon ce verset du psaume 133 : — *Oh ! que c'est une chose bonne et que c'est une chose agréable que les frères s'entretiennent, qu'ils s'entretiennent, dis-je, ensemble.* Il démontra combien tout bonheur et toute joie sur la terre étaient diminués et anéantis, quand nous n'en jouissons pas en société de ceux qui ont dormi aussi bien que nous sur le même cœur maternel. Il démontra que des parents ne pourraient être heureux ici-bas, ni se trouver bien un jour dans le ciel, quand la haine, la jalousie et la méchanceté divisaient leurs enfants. Il cita l'exemple de Caïn et d'Abel, et fit voir comment le fratricide avait été le premier fruit empoisonné du péché originel.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.